

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE ET VILAINE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée
à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989
N° de dossier : 3/10952

Affiliée à la Fédération Française de Badminton
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
N° d'agrément 04 35 S 24

N° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z

Siège social :

Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 05 juin 2015

L'an deux mille quinze, le vendredi 05 juin à 19 heures, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine, dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Représentation des clubs :

43 clubs présents (sur 87)

87 représentants (quorum à 61)

238 voix (quorum à 140.5)

Présence des membres du Comité Directeur :

Sont présents : Serge Ackermann, Florent Chatelain, Olivier Frouin, Fabien Guillard, Yann Jolivel, Cyrielle Lemeunier, Louis Morin, Laurent Pouplard, Karine Venisse, Cathy Vannier.

Sont absents excusés : Anne-Sophie Bailleul, Guillaume Bossard, Loïc Riviere.

Madame Cyrielle LEMEUNIER préside en sa qualité de présidente de l'association, Madame Karine VENISSE est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association. Le quorum ayant été atteint, les différents points de l'ordre du jour ont été présentés puis soumis aux votes.

La Présidente ouvre la séance à 19 heures 15, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et Adoption du compte rendu de l'AG du 23 mai 2014
- 2) Rapport Moral du Président
- 3) Intervenants extérieurs
- 4) Rapports financiers du trésorier

- 5) Rapport des commissions
- 6) Questions diverses
- 7) Elections des délégués et suppléants pour l'AG de la Ligue
- 8) Pot de l'amitié

1) **Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2014**

Cyrielle LEMEUNIER rappelle que le procès-verbal a été préalablement communiqué par mail et que les participants sont supposés en avoir pris connaissance.

Lecture faite du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2014, il ne suscite aucune remarque ni question

Vote n° 1 : approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 mai 2014

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès verbal est adopté

2) **Rapport Moral du Président**

La Présidente Cyrielle LEMEUNIER présente son rapport moral de la saison 2014-2015 (Cf. document joint « Rapport Moral du Président »).

Vote n° 2 : approbation du rapport moral du Président

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

3) **Intervenants extérieurs**

Jean-Paul DIDIER, Président de la Ligue de Bretagne de Badminton

Monsieur DIDIER remercie la présidente du Comité pour son invitation et son travail au sein du comité.

Le nombre de licenciés augmentait depuis sa création en 1989 mais pour la deuxième année consécutive la courbe fléchit , avec néanmoins un ralentissement pour cette année .Ceci se remarque surtout sur les jeunes Est ce du à la modification des temps scolaires ?

Toutefois, les résultats de nos jeunes du 35 sont toujours aussi brillants, permettant de rester dans les meilleurs départements français.

M. DIDIER espère que le 35 remportera le Championnat de France des Comités Départementaux les 20 et 21 juin prochain à Paris.

Le département est toujours sur les rails du succès et il souhaite vivement que les choses continuent ainsi.

4) **Rapport Financier**

a. Approbation des comptes

Le Trésorier Serge Ackermann présente et commente le bilan financier de la saison 2014-2015 (Cf. document joint « Rapport du Trésorier »)

Vote n° 3 : approbation des comptes
Contre : 0
Abstention : 0
Les comptes sont adoptés à l'unanimité

b. Tarifs des licences

Le Trésorier précise que la Ligue Bretagne n'a pas augmenté son timbre ce qui lui permet de proposer les nouveaux tarifs suivants pour les licences :

* Adultes 49,50€ (+ 1€ de la part du Comité)

* Jeunes 42,50€ (+1€ de la part du Comité)

* -9 ans 22.15€ (+ 0.50€ de la part du Comité)

Il explique cette hausse par la volonté du Comité de vouloir créer un troisième emploi pour pallier à l'absence du salarié Thiebault Menez, qui devrait débiter une formation à la rentrée ainsi que continuer le développement du Comité.

Vote n°4 : tarification des licences FFBaD pour la saison 2015-2016

Contre : 0
Abstention : 31
La nouvelle tarification est adoptée.

c. tarifs prestations CODEP :

Le trésorier propose la mise à jour des tarifs des prestations du Comité :

Les augmentations concernent les stages, le CLE, les interclubs.

Une nouvelle tarification concerne l'Intercomité en copiant celle des TNJ sans la participation de la Ligue. Cette augmentation est en rapport avec la volonté de créer un troisième poste.

Vote n° 5 : tarification des prestations du comité

Contre : 0
Abstention : 2
Les tarifs des prestations sont adoptés.

d. Budget prévisionnel

Serge Ackermann présente le budget prévisionnel pour la saison 2015/2016.

Remarque : aucune

Vote n°6 : adoption du budget prévisionnel

Contre : 0
Abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

e. Election du vérificateur aux comptes

Serge Ackermann demande à l'assemblée si un membre souhaite se présenter comme vérificateur aux comptes. Etant donné que personne n'est volontaire, il propose de reconduire Mr Pinault Karl et précise que cette personne exerce ce rôle bénévolement.

Vote n°7 : élection du vérificateur aux comptes

Contre : 0

Abstention : 0

L'électeur au compte est élu à l'unanimité

5) Bilan des commissions

a. Commission communication

En l'absence d'Anne-Sophie Bailleul, Cyrielle Lemeunier présente le bilan
Aucune remarque

b. Commission conciliation

Lu par Olivier Frouin (Cf. document joint « Bilan Commission Conciliation »)

c. Championnat Corporatif

Fait par Louis Morin (Cf. document joint « Bilan Commission Championnat Corporatif »)
Aucune remarque

d. Commission Equipement et Développement

Fait par Serge Ackermann (Cf. document joint « Bilan Commission Equipement et développement »)
Aucune remarque

e. Commission Interclubs Séniors

Fait par Olivier Frouin (Cf. document joint « Bilan Commission Interclubs Séniors »)

Remarque :

Question : Etant donné que la Ligue accepte les minimes dans les IC régionaux, est-ce que le Comité peut les accepter ?

Réponse : Olivier Frouin précise que les IC Séniors se disputent le soir en semaine, qu'il y a quelques déplacements éloignés et donc les MINIMES NE SONT PAS ACCEPTES dans les IC Séniors du 35. Cyrielle Lemeunier appuie cette décision en précisant que les minimes ont déjà leur IC Jeunes et qu'ils sont déjà présents sur les tournois adultes.

Question : Avec les nouveaux classements, quelle sera la règle pour les volants ?

Réponse : Pour les joueurs de niveau P1/P2/P3, ils pourront jouer en plastiques et à partir de D9, ce sera en volant plume.

f. Commission Interclubs Hommes

Fait par Cyrielle Lemeunier (Cf. document joint « Bilan Commission Interclubs Hommes »)

Pour la première année, le résultat est positif et sera reconduit.

Cyrielle Lemeunier en profite pour présenter le nouvel interclub, l'IC PROMO, nouveauté 2015-2016, fonctionnement beaucoup plus simple que les IC Séniors. Il concernera les joueurs souhaitant débiter les compétitions sans contraintes.

g. Commission Jeunes

Fait par Karine Venisse (Cf. document joint « Bilan Commission Jeunes »)

Commission très riche en événements et prenant beaucoup de temps et de finance au Comité. Avec les nouvelles catégories, certains joueurs vont se sentir lésés car ils perdent une année. Ex : un Minime 1 va se retrouver en Cadet 1

Aucune remarque hormis le constat que les meilleurs éléments du département ne se déplacement pas sur les compétition comme le Championnt d'Ille-et-Vilaine ou le Bretagne Jeunes. Y a-t-il une solution ? Faut-il les obliger ? Le nouveau classement ne va pas les encourager à y participer.

h. Commission Médicale

Lu par Cyrielle Lemeunier (Cf. document joint « Bilan Commission Médicale »)

Aucune remarque

i. Commission Parabadminton

Fait par Yann Jolivel (Cf. document joint « Bilan Commission Médicale »)

Question : il semblerait que la Fédération Française de Badminton, pour développer le parabadminton, organiserait des phases qualificatives pour prétendre se qualifier ensuite au Championnat de France.

j. Commission Tournois

Lu par Cyrielle Lemeunier (Cf. document joint « Bilan Commission Tournois »)

Remarque : La nouvelle réforme des classements et des catégories va apporter quelques modifications. Tou devrait être prêt pour le début de la saison 2015 2016. Le début de saison va sans doute être mouvementé.

Suite à l'Assemblée Générale de la Ligue Bretagne de Badminton, en Ille-et-Vilaine, il sera possible que 2 tournois se déroulent sur le même week-end avec une certaine distance entre les deux clubs organisateurs étant donné la saturation de certains tournois.

Cyrielle Lemeunier propose 50km, cette proposition est acceptée à l'unanimité. Toutefois, Cathy Vannier soulève le problème de la disponibilité des Juge-Arbitre.

k. Commission Vétérans

Fait par Florent Chatelain (Cf. document joint « Bilan Commission Vétérans »)

Aucune remarque

6) Mouvements au comité directeur

3 membres élus démissionnent du bureau du Comité : Guillaume Bossard, Yann Jolivel, Alain Le Cardinal
Aussi 5 places sont maintenant vacantes. Les statuts n'obligent pas une répartition précise entre hommes et femmes.

Se présentent aux places de membres élus :

- William Delaunay (Ruc)
- Arnaud Rémy (US Vern)
- Anthony Sauloup (SCM ST Méen)

Vote n°8 :

Les trois personnes sont élues à l'unanimité.

7) Remise des récompenses

a. Interclubs Jeunes

Remise faite par Karine Venisse

- Cadets D1 : AL Bruz
- Minimes D1 : US Vern sur Seiche
- Benjamins D1 : FIB Saint Grégoire
- Poussins D1 : Guichen Bourg des Comptes

b. Interclubs Séniors

Remise faite par Olivier Frouin

- D1 : Guichen Bourg des Comptes

c. Mérite fédéral

Mérite Fédéral de Bronze remis par Jean-Paul DIDIER, Président de La Ligue Bretagne de Badminton

- Alice Guéguin, Présidente du club des « Volontaires janzéens ».
- Samuel Hochard, Président du club de « Maure badminton Club »

Toutes nos félicitations à Alice et Samuel pour leur travail accompli.

8) Election des délégués et des suppléants pour l'AG de la Ligue

12 représentants élus

- Olivier Frouin
- Laurent Pouplard
- Serge Ackermann
- Cyrielle Lemeunier
- Cathy Vannier
- Karine Venisse
- Fabien Guillard
- Alice Guéguin

- Christian Prual
- Louis Morin
- William Delaunay
- Anthony Sauloup

12 suppléants

- Raphaël Gouya
- Florent Chatelain
- Christelle Guio
- Yann Jolivel
- Pierre Jamois
- Frédéric Deleon

Vote : élection des délégués et suppléants pour l'Assemblée Générale de La Ligue Bretagne de Badminton

Contre : 0

Pour : 0

Les représentants sont élus à l'unanimité

9) Questions diverses

- Lorsqu'un club paie une formation de Juge-Arbitre à un de ces licenciés et que ce dernier quitte le club pour se licencier dans un autre club ce dernier perd ce JA qui peut lui rapporter un certain nombre de tournoi donc une rentrée d'argent.

Ce club propose de pouvoir garder le titre de JA au club formateur ?

Cette requête sera demandée à la CRA

- Lorsqu'un jeune a suivi une formation d'arbitrage en UNSS au collège niveau national peut il obtenir une équivalence en tournoi adulte ?

A voir avec la CRA

- Existe il des sanction pour les clubs qui ne licencient pas tous leurs joueurs ?

A ce jour NON mais ce club ne peut pas jouer au niveau régional ou national

Reponse de la ligue

La séance a été levée à 23h15.

LA PRESIDENTE
Mme Cyrielle LEMEUNIER

LA SECRETAIRE
Mme. Karine VENISSE